

Partie d'examen 3 « Entretien professionnel »

Orfo 2023

Objectif	Vérifier si un candidat a compris des relations techniques complexes en lien avec le cas pratique traité et s'il est capable d'en parler de manière adaptée au travail.
Questions possibles	<ul style="list-style-type: none"> – Connaissances de base : répondre à des questions sur les connaissances de base en rapport avec le cas – Justifier : justifier techniquement le contenu, par exemple la procédure dans une simulation d'une mise en situation professionnelle – Transfert vers son propre environnement de travail : transférer le contenu vers son environnement de travail personnel, par exemple « Comment une telle situation pourrait-elle être résolue dans votre entreprise ? » – Scénarios alternatifs : montrer qu'il est également possible d'agir de manière adéquate dans des scénarios alternatifs, par exemple « Qu'auriez-vous fait si... ? »

Les questions relatives à l'entretien professionnel sont préparées par les PEX avant l'examen. Ils s'appuient sur la documentation relative à tes mandats pratiques. Des questions peuvent également être formulées en fonction du déroulement du jeu de rôle. Toutes les questions te sont posées oralement et tu y réponds oralement.

Temps de préparation

Tu disposes de 5 minutes pour te préparer avant l'entretien professionnel. Pendant ce temps, tu peux prendre des notes sur le déroulement du jeu de rôle, c'est-à-dire noter tes premières impressions sur ta propre performance et le déroulement. Tu peux également réfléchir à tes expériences en rapport avec le thème de la simulation d'action et du jeu de rôle, sur lesquelles tu souhaites prendre quelques notes, car elles pourraient t'être utiles lors de l'entretien professionnel.

Déroulement

Lors de l'entretien technique, c'est généralement le PEX qui a tenu le procès-verbal pendant le jeu de rôle qui assume le rôle d'interlocuteur. L'autre PEX tient le procès-verbal.

Le PEX te pose des questions sur le cas d'examen, qui peuvent présenter différents niveaux de difficulté (voir ci-dessus). Il peut également s'agir de questions sur des déclarations que tu as faites pendant le jeu de rôle. Le PEX peut également poser des questions complémentaires spontanées. Les questions portent sur le cas d'examen, mais peuvent également concerter d'autres activités et domaines dans lesquels tu as été formé pendant ta formation initiale.

Tu es en principe responsable de répondre de manière exhaustive à toutes les questions. Tu disposes de suffisamment de temps pour cela. Tes réponses doivent donc être complètes et, dans la mesure du possible, tu dois les compléter par des exemples et des expériences tirés de ta pratique.

Durée de l'examen

L'entretien technique dure 15 minutes. L'entretien technique est clôturé par le PEX.

Moyens auxiliaires

Pendant que tu réponds aux questions, tu peux faire des croquis manuscrits sur un bloc-notes ou un flipchart afin de visualiser ta réponse.

Comment te préparer ?

Étudie ton portfolio ! Les PEX utilisent la documentation de tes missions pratiques comme base pour préparer leur examen. Rappelle-toi ce que tu y as toi-même consigné. Lors de l'entretien professionnel, les questions portent sur le cas pratique. Elles peuvent toutefois également concerner d'autres aspects de ta formation initiale.

Tu peux t'entraîner à mener une conversation :

- Écouter attentivement,
- Prendre éventuellement des notes,
- Donner des réponses complètes (question en plusieurs parties > réponse en plusieurs parties)
- Respecter les règles de la communication professionnelle (contact visuel, débit et volume de la parole, etc.)

Quelles sont les attentes concernant tes performances ?

Critère d'évaluation 1 : « Traçabilité »

Question clé : « Les explications sont-elles compréhensibles, détaillées et techniquement correctes ? »

- Les explications du candidat sont techniquement correctes, compréhensibles et détaillées.
- Il utilise toujours correctement les termes techniques et le langage spécialisé.
- Il replace ses explications dans le contexte de l'entreprise.

Critère d'évaluation 2 : « Comportement lors des entretiens »

Question clé : « L'écoute active et le comportement lors des réponses sont-ils adaptés à la situation ? »

- Le candidat écoute activement et se comporte de manière adaptée à la situation lorsqu'il répond et traite les objections
- Il s'exprime de manière appropriée et adaptée à son interlocuteur

Critère d'évaluation 3 : « Capacité à résoudre des problèmes » - double pondération

Question clé : « Les propositions pertinentes et pratiques sont-elles présentées de manière convaincante et les décisions sont-elles justifiées de manière compréhensible ? »

- Le candidat identifie les frictions et les inconvénients des propositions
- Il les aborde de manière neutre, les classe et propose des alternatives si nécessaire
- Il justifie ses décisions d'approbation ou de rejet de manière compréhensible